



COMMUNIQUE DE PRESSE

CP#011/2014

Réunion de prise de contact de la Commission de suivi de l'application de l'Accord de cessation des hostilités

Bangui, le 02 septembre 2014 : La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) se félicite de la première réunion à Bangui de la Commission de suivi de l'Accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville, le 23 juillet 2014. Cette réunion de prise de contact a fait suite à la signature, par le chef du Gouvernement de la République Centrafricaine, Mahamat Kamoun, de l'Arrêté portant création de ladite Commission.

La rencontre a été co-présidée par le Général Jean-Marie Michel Mokoko, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des Huit (8)-RCA, par ailleurs Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine et Chef de la MISCA, et par la ministre des Travaux Publics, des Equipements et de l'Aménagement du Territoire, Mme Marie Noëlle Koyara, pour le compte de la partie centrafricaine.

Comme l'a souligné le Général Jean-Marie Michel Mokoko, la signature de l'Arrêté donne une base légale à la Commission de suivi de l'Accords de cessation des hostilités, qui verra prochainement la mise en place de ses autres organes, dont le Secrétariat qui sera installé à la MINUSCA, en attendant de trouver le local devant héberger le siège de la Commission.

Selon l'Arrêté, la présente Commission de suivi a pour principales missions de « servir de lieu d'échanges d'informations, et d'assurer le contrôle, l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités».

Mme Marie Noëlle Koyara a fait état de l'évolution des actions du gouvernement, au nombre desquelles figurent des campagnes de sensibilisation et la traduction en langue Sango dudit Accord.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République Centrafricaine, et Chef de la MINUSCA, le Lt-Général (rtd) Babacar Gaye, a, pour sa part, informé les membres de la Commission des efforts en cours, au niveau du système des Nations Unies, en vue du développement du plan de communication, lequel devra appuyer la campagne de vulgarisation de l'Accord, pour sa meilleure compréhension par la population centrafricaine.

Ont également pris part à la rencontre, le Représentant de l'Union Européenne, Bernard Piette, le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de France, Romain Vuillaume, le Représentant du Médiateur de la crise, le General Noël Léonard Essongo, le Ministre de la Sécurité publique, Thierry Metinkoe, des représentants de la Présidence de la République Centrafricaine, ainsi que plusieurs groupes politico-militaires, signataires de l'Accord de cessation des hostilités.

L'Accord engage les belligérants, dès sa signature le 23 juillet 2014 à Brazzaville (République du Congo), à cesser les hostilités sur toute l'étendue du territoire centrafricain. Il implique également l'abstention de tout acte militaire ou toute autre forme de violence.

Contact Information publique / MINUSCA

Myriam Dessables Courriel: dessables@un.org. Tel: +236 75436746

Site Internet: <http://minusca.unmissions.org>



@UN_CAR



facebook/minusca.unmissions.org